

Conseil municipal du 3 Juin 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 3 Juin sous la présidence de Rémy Le Vot, Maire.

Portage de repas à domicile des aînés

Depuis le mois de février, la commune assure la livraison des repas préparés par l'EHPAD de St-Nicolas. Il s'agissait là d'une solution provisoire du fait de la défection du groupe AVEC en charge de cette prestation jusque-là. Aussi, afin de pérenniser et formaliser ce service, les communes de Canihuel, Kerpert, Lanrivain, Peumerit-Quintin, Saint-Connan, Saint-Gilles-Pligeaux, Sainte-Tréphine, Trémargat, Saint-Nicolas-du-Pélem et Plounévez-Quintin ont constitué un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour assurer ce service régulièrement et en livraison chaude. Le prix du repas facturé aux bénéficiaires reste à 12.50 € et la distribution sera assurée par le personnel du SIVU.

Mmes Marie-Noëlle LE CORRE (titulaire) et Véronique FRAVAL (suppléante) représenteront la commune de Plounévez au sein du SIVU.

Détail du programme de voirie 2024

L'entreprise SPTP a été retenue pour réaliser les routes suivantes :

- VC de Kerriou-St-Yvien
- VC de Kériquel
- VC de Kergroas
- VC de Botcol-Le Quinquis
- VC de Kemapry
- Parking services techniques
- Point à Temps (PATA) voirie territoire de Plounévez-Quintin

Le coût total du marché s'élève à 116 307.00 € HT soit 139 568.40 € TTC.

Jardin partagé

Le projet de jardin partagé au profit des habitants de la commune a, à nouveau été évoqué, et sera relancé à la rentrée de septembre.

Bilans panneaux solaires et assainissement :

Mme LE BOEDEC en charge des problématiques d'assainissement et d'énergie, a présenté aux membres du conseil un premier bilan suite à l'installation de panneaux solaires sur la mairie et l'école (bilan positif) qui a permis d'atténuer le coût de l'augmentation de l'énergie, ainsi qu'un bilan des travaux réalisés sur le réseau d'assainissement qui ont réduit de façon drastique les fuites au niveau du dit réseau (fuites divisées par 10).

Antenne relais téléphonie

Afin d'assurer une desserte efficace en la matière, notamment au niveau du bourg, la candidature de la commune a été retenue au titre du programme New Deal.

Après de multiples tractations, le choix final de l'emplacement retenu pour cette antenne se situera sur une parcelle agricole éloignée de plusieurs centaines de mètres du hameau de Quellec. Avant une implantation définitive, cet emplacement sera soumis à enquête publique

dont nous communiquerons les dates dès qu'elles seront connues (presse, citykomi, site Internet de la commune) .

Tournoi de foot et jeux inter-quartiers

Compte-tenu de la fragilité du terrain suite à la rénovation réalisée au printemps, le tournoi du PLUS n'aura pas lieu cette année.

Par contre les jeux inter-quartiers prévus le 7 juillet prochain, sont maintenus sur l'aire du lotissement Ar-Men

Assainissement Rue de Kergroas

Le Conseil Municipal s'est positionné sur le choix du bureau Tpaé pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un montant de 20 202.00 €. Les travaux commenceront début 2025.

ZER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)

Le zonage final de la commune a été présenté au Conseil Municipal et l'enquête publique a été réalisée.

Ce plan final est consultable en mairie par tous, sur simple demande.

Motion de soutien à l'hôpital de Carhaix

Depuis octobre 2023, date de signature d'un protocole de sortie de crise, aucun changement n'a eu lieu. Les urgences sont toujours régulées et il n'y pas eu d'ouverture de lits.

Le Conseil Municipal vote la motion de soutien à l'hôpital de Carhaix et demande que le protocole signé le 27 octobre soit appliqué sans délai avec la réouverture totale des urgences.

Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'un emprunt de 400 000 € dédiés au financement des projets 2024.. Le constat est fait que le niveau d'endettement de la commune restera à un niveau tout à fait satisfaisant pour les années à venir..